Devenir psychomotricien : le plan d'action pour réussir votre transition

Comprendre le parcours de formation

• La formation dure 3 ans au sein d'un Institut de Formation de Psychomotricien (IFP) et nécessite le baccalauréat.

• L'admission se fait généralement sur concours, avec la possibilité d'effectuer une année de prépa pour optimiser vos chances.

• Un accès direct en 2ème année est possible si vous possédez une licence en biologie, STAPS, psychologie, ou un diplôme d'État d'infirmier ou d'ergothérapeute.

• La formation en alternance est une option pour allier théorie et pratique en milieu de santé.

Financer son projet de reconversion

• Le coût de la formation varie significativement : de 1 000 € à l'université jusqu'à 7 700 € en école privée.

• Mobilisez votre Compte Personnel de Formation (CPF) pour financer tout ou partie des frais (crédit annuel de 500 à 800 €).

• Utilisez le CPF de transition professionnelle pour bénéficier d'une pause rémunérée dans votre carrière actuelle, sous réserve d'accord de votre employeur.

Démarches administratives et cadre légal

• L'inscription au répertoire ADELI est une obligation légale après l'obtention de votre Diplôme d'État pour exercer.

• La souscription à une assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro) est indispensable, que vous soyez salarié ou libéral.

• En libéral, le chiffre d'affaires est plafonné à 77 700 € (micro-entreprise 2024) et les charges professionnelles ne sont pas déductibles.

Réalité du métier et perspectives d'évolution

• Salaire salarié : début de carrière entre 1 700 € et 1 800 € brut, atteignant environ 2 700 € brut en fin de carrière.

• Honoraires libéraux : moyenne constatée entre 40 € et 50 € par séance, selon la zone géographique et la patientèle.

• Employeurs principaux : hôpitaux, cliniques, centres de rééducation, EHPAD et services médico-sociaux.

• Évolution de carrière : possibilité d'accéder à des postes de cadre de santé ou de chef de service après 5 ans d'expérience.